

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SEYCHES

DEPARTEMENT  
DU  
LOT-ET-GARONNE  
\_\_\_\_\_  
COMMUNE DE SEYCHES

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SEYCHES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Etaient présents : M. VIGO Emmanuel, M. BALSAC Olivier, Mme LE FORT Erika, M. ROYER Jean-Baptiste, Mme DELSOL Vanessa, M. FAURE Ludovic, Mme MAGES Séverine, M. DEON Fabien, M. COSTALONGA Hervé, Mme SANDRE Josiane Mme VARAGO Sandrine, Mme MARCON Aurélie, Mme ORTOLAN Marie-France, M. PHILIPPON Jérémy, M. GEERLINGS Augustinus

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15  
Présents 14  
Votants : 15

Etaient absents : Mme VARAGO Sandrine

Etaient excusés : Mme VARAGO Sandrine

Pouvoirs : Mme VARAGO Sandrine a donné pouvoir à Madame MARCON Aurélie

Secrétaire de séance : M.ROYER Jean-Baptiste

**DELIBERATION N°5 DU 29 AVRIL 2026  
VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS**

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde pour l'année 2026 aux associations, des subventions destinées aux frais de fonctionnement de ces différents organismes comme indiqué ci-après pour un total de 16250 €.

Adra 47	100 €
Club de basket seychois barthéleméen	7500 €
Club des supporters BSB	2200 €
Comité de jumelage	850 €
Comité secours populaire français	100 €
Coopérative scolaire de Seyches	2000 €
Festi'Marché	2000 €
La Gym seychoise	200 €
Le Porche d'Antan	200 €
La Pétanque	300 €
Prévention routière	100 €
Société de chasse	500 €
Sun Handicap	200 €
<b>Total</b>	<b>16250 €</b>

**AR Prefecture**

047-214703019-20260429-DELIB5DU2904-DE  
Reçu le 04/05/2026

Un crédit de 16250€ sera porté au budget primitif 2025 à l'article 65748.

Seyches, le 04 mai 2026

Le Maire,  
Emmanuel VIGO

Le secrétaire de séance,  
M.ROYER Jean-Baptiste

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture de Marmande, et publication